PORNICHET

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU PORT D'ÉCHOUAGE.

« Rehaussement de la digue : il y a urgence »

L'Association des plaisanciers du port d'échouage de Pornichet (Appep) a élu son nouveau président en la personne de Benoît Renard, qui succède à Yves Thomère qui a tenu la barre pendant près de deux décennies.

Avec 178 adhérents, l'association est l'une des plus importantes du secteur, mélangeant membres propriétaires de bateau et membres associés. Le port d'échouage dispose de 500 places de mouillage, avec encore quelques places de disponibles, gérés par le LAN, Loire-Atlantique Nautisme, nouvelle structure qui succède à la CCI.

« Nous regrettons l'abandon du projet de port à seuil »

Benoît Renard reprend la présidence de l'Appep avec deux grands objectifs : dynamiser l'association en proposant de nombreuses animations et ateliers, et être acteur du projet de réaménagement des ports afin de faire remonter à la Ville ou au futur concessionnaire, les souhaits et besoins des plaisanciers.

Le nouveau président a une bonne connaissance du monde associatif pour avoir été président du foyer des jeunes travailleurs. Ancien directeur de collège à Angers, le jeune retraité est un plaisancier et un pêcheur averti.

« Nous aimerions proposer de nombreux ateliers à nos adhérents afin de redynamiser la cohésion du groupe, et inviter de nouveaux plaisanciers à nous rejoindre. Et nous souhaitons suivre de près les travaux du port, en être les acteurs et pas seulement les spectateurs des présentations que l'on nous montre. Nous regrettons l'abandon du projet de port à seuil, mais nous insistons sur l'urgence du rehaussement de la digue, et aussi du dragage du port d'échouage. Et la plupart des plaisanciers sont très perplexes sur le projet de passerelle amovible… »

Des sorties en mer proposées le 4 juin

La commission loisirs, animée par Pierre Cospain, a établi une liste d'animations pour le printemps et l'été. Des ateliers pratiques pour mieux maîtriser l'utilisation du GPS, la godille, ou encore le matelotage ainsi que des sorties pêche sont programmés (le détail sur www.appep44.com).

Pierre Cospain, responsable de la commission loisirs, et Benoît Renard, le nouveau président

« Nous proposons aussi des permanences à la capitainerie du port d'échouage le samedi matin de 10 h à 12 h, 1 samedi sur 2 toute l'année, et tous les samedis en juillet et août. Nous accueillons à la fois les plaisanciers qui voudraient rejoindre notre association, et aussi nos adhérents pour toutes sortes de demandes. »

Les prochaines animations se tiendront jeudi 20 avril, avec entre autres une sortie à Mesquer à destination des enfants pour la pêche à pied et la découverte de l'estran, et le 22 avril pour les plaisanciers pêcheurs, un atelier d'informations sur les règles de pêches sur le banc de Guérande.

L'Appep sera présente lors de l'animation 100 % Nautik dimanche 4 juin : elle proposera des promenades en mer à bord d'une quinzaine de bateaux (voiles, vieux gréements et vedettes) ouvertes à tous (inscriptions sur appep100nautik@yahoo.fr).

Nouveau cette année, les plaisanciers sortiront leurs bateaux du port tous ensemble samedi 1er juillet pour proposer au grand public, une grande parade en baie de bateaux privés afin de se faire connaître du grand public. **« Cette grande parade sera suivie d'un temps convivial grand public à terre, pour proposer des rencontres avec d'autres plaisanciers au niveau du port d'échouage. »**

Demande pour le parc éolien

Enfin les plaisanciers partagent l'action du recours demandée auprès du gestionnaire du parc éolien en mer, afin d'autoriser tous les bateaux à circuler autour des éoliennes en mer. En effet, il est autorisé de naviguer dans le champ éolien maritime, en respectant les distances de 50 m autour de mâts, et de 300 m de la station électrique et sous condition d'être équipé du système AIS de géolocalisation, dont sont équipés les équipages hauturiers. **« Le recours demande à ce que soient autorisés dans cette zone les bateaux équipés côtiers seulement, particulièrement dans cette zone très poissonneuse du banc de Guérande. »**